

DECLARATION DE BARCELONE sur la santé

La fondation *L'Alternativa, Esquerra Unida i Alternativa*, le Parti de la Gauche Européenne, en collaboration avec « *DEMPEUS per la Salut Pública Salut* » se sont rencontrés à Barcelone à l'occasion de la conférence “ **Santé et déterminants sociaux en Europe**”.

L'atelier s'est déroulé sur la base d'une méthode collective, prenant en compte les diverses contributions des participants, marquée par la motivation d'homogénéiser les langages afin d'arriver à des positions communes pour, et par, la véritable Europe sociale à laquelle nous prenons part.

Ce texte est le produit, sous une forme brève et concise, de l'élaboration d'un travail académique qui nous permet de poser, avec l'espoir d'une meilleure Europe de la santé, des fondements scientifiques. Ce document intitulé « **Santé publique et équité face aux soins en Europe** » constitue une base rigoureuse et exhaustive aux revendications politiques exprimées dans cette déclaration.

Les conclusions du débat forment les arguments de la présente Déclaration :

a) Nous avons pu évaluer, à travers la grande concordance de témoignages issus de territoires européens géographiquement, culturellement et historiquement très différents, la situation actuelle marquée par la dégradation du droit à la santé, la perte d'accessibilité et l'augmentation des inégalités. Le secteur subit une marchandisation flagrante, l'augmentation des privatisations (tant quantitatives que qualitatives) du secteur de la santé et la présence de plus en plus agressive des intérêts corporatistes conduisant à une perte de qualité des services publics.

b) Notre position se base, et ainsi révèle, sur l'accord et la poursuite de la législation internationale et européenne, dont les normes promeuvent l'action gouvernementale, l'universalité, la promotion de l'égalité et la protection de la santé dans l'attention accordée aux déterminants sociaux. Charte des Nations Unies sur les Droits de l'Homme, la Déclaration de Alma-Ata, la Charte d'Ottawa, la Charte Sociale Européenne ainsi que les dernières recommandations de l'OMS dénoncent cette marchandisation. Il en va de même pour la Charte de Barcelone « **Précarité et Santé** », élaborée et publiée en Juin 2007.

c) L'accès à la santé est dépendante des déterminants économiques, sociaux et politiques. Il doit donc être envisagé à travers une approche intersectorielle et multidisciplinaire, suivant les recommandations de la Commission des Déterminants Sociaux de l'OMS.

A travers notre position collective, nous revendiquons la justice et la nécessité de la viabilité des points suivants:

1. **La santé, telle que définie par l'OMS, est un droit et non une marchandise.** Lorsque les intérêts ou interprétations du binôme « Droit à la Santé-Marché de la Santé » sont confrontés, l'exercice du droit doit prévaloir dans tous les cas.

2. Nous considérons ainsi que la santé est un droit, une valeur, un objectif social indispensable et fondamental qui contribue à une meilleure protection, promotion et garantie des soins universels. **Il s'agit d'une obligation incontournable de tout gouvernement.** Ceci est particulièrement valable pour l'Europe et pour l'UE que nous voulons construire.
3. Nous avons confirmé **le manque objectif de systèmes d'information et d'évaluation en matière de santé au niveau européen.** Aujourd'hui nous ne disposons pas d'un véritable outil de travail, essentiel à la réalisation de diagnostic et donc d'actions au niveau européen, particulièrement si l'on considère la complexité rajoutée au problème par l'hétérogénéité des réalités nationales. Il s'agit donc d'une nécessité basique que d'équiper tous les Etats d'un observatoire européen qui garantirait rigueur et objectivité. Cela afin d'étudier les problématiques de santé, de mettre au jour les déterminants sociaux et les inégalités qui en découlent en ce domaine, de quantifier ces phénomènes afin proposer une information de grande qualité, basée sur des paramètres fiables, sous contrôle publique et démocratique. Grâce à un instrument de ce type, OUI, il est possible d'étudier et d'évaluer l'évident « Impact sur la Santé » de toutes les actions et politiques développées au niveau européen.
4. Nous revendiquons la garantie de la protection sociale et **l'accès universel aux services de santé sur l'ensemble du territoire européen,** afin de fournir **une assistance attentive et digne à toute personne le nécessitant.** Cet accès doit être garanti et conduit par **un système de santé national et public** dans chaque Etat- seule forme en mesure d'offrir ces garanties- intégral et de qualité. De nos jours, des pathologies émergentes nécessitent une attention spéciale, aussi bien que les maladies rares ou pour lesquelles nos connaissances sont limitées et les palliatifs inexistantes. Les recherches en cours sur ces maladies doivent recevoir une participation publique accrue, incluant des fonds destinés à l'assistance aux patients, à la formation des chercheurs et à l'information. Afin d'en garantir la pérennité, les fonds doivent être engagés par des administrations publiques.
5. Le financement doit être généré par les **diverses sources des systèmes fiscaux nationaux et de l'UE.** **Nous rejetons ainsi l'idée selon laquelle un secteur public de la santé n'est pas soutenable.** Chaque citoyen a le droit de recevoir une part des rentes du capitalisme financier insuffisamment taxé.
6. **Nous rejetons catégoriquement toutes formes de marchandisation des systèmes de santé** sous l'aspect trompeur du « co-paiement » et des complémentaires santé qui ne sont rien d'autres que des doubles taxations.
7. Dans une acceptation large et vraie de la santé, comprise comme un état de bien-être et d'harmonie de l'individu avec son environnement social, nous rappelons la nécessité et la pertinence d'intervenir sur chaque déterminant, sans oublier le déterminant social qui est, en dernière instance, cause et effet de l'état de santé d'une société. Le travail, le genre, l'origine, l'environnement, les incapacités, la culture, la protection sociale, le niveau socio-économique, l'urbanisme, le foyer, sont les véritables ressorts de la

santé publique, ce qui suppose la nécessité impérieuse de considérer ce sujet comme transversal et intersectoriel, a travers une approche multidisciplinaire. En ce sens l'OMS joue un rôle de premier plan lorsqu'elle promeut l'objectif « **d'éliminer les inégalités en matière de santé, en une génération** », partout dans le monde et donc également en Europe. Nous considérons les inégalités en matière de santé comme l'indicateur clé des inégalités sociales, un problème que nous devons et pouvons dépasser.

8. Afin d'atteindre ces objectifs **la participation sociale est nécessaire**. Nous parlons ici d'une forme neuve et active de participation, de la **prise de pouvoir**, de la prise de responsabilités, dans le respect démocratique des différences, dans la transparence, comme but de la citoyenneté. Les citoyens agissant sur la santé et ses déterminants sont les agents essentiels, les agents fondamentaux de la sécurité socio-sanitaire, mais ils sont également plus que cela, des agents porteurs d'une identité dans la construction dynamique de l'Europe sociale que nous voulons construire.
9. **La santé ne connaît pas de frontières**, a l'instar des désastres environnementaux et économiques ou des agressions néolibérales. C'est toute la planète qui ira de l'avant ou qui succombera entièrement. En matière de santé également, nous demandons des analyses et des actions qui embrassent les enjeux à un niveau international, dans un esprit de justice, d'équité et solidarité entre les territoires, mais aussi entre les peuples.

En conséquence, NOUS PROPOSONS de transmettre et d'utiliser comme un outil, comme un instrument concret, la déclaration suivante :

A) Au niveau européen, rendre possible l'action et la gestion adaptée par les institutions pertinentes, et en particulier au sein du Parlement Européen, ou nous avons le soutien des eurodéputés du groupe de la GUE/NGL, afin d'interpeller par la suite l'ensemble des autres Groupes, afin **d'élever le niveau des conquêtes atteint sur tout le territoire européen**.

B) Diffuser l'information entre toutes les agences, institutions et organisations travaillent dans le secteur de la santé. Elargissement aux organisations professionnelles, au monde universitaire et à l'ensemble des niveaux de gouvernance nationaux et européens.

C) Etendre cette Déclaration à l'ensemble de la base sociale. La diffuser, dans toutes les langues de l'Union, à tous les citoyens afin de la faire connaître, de l'optimiser et de la soutenir. Prendre une place active dans la coalition « In DEMPEUS » alliée à une prise d'initiatives indépendantes, étudier les possibilités de mobilisations à tous les niveaux, étudier la viabilité de la promotion d'Initiatives Législatives de la part de la population, reprendre ces pratiques en implication avec *“Europe partisana”*. Toutes ces initiatives devront être motivées par la défense de la santé publique, en la protégeant des privatisations et des politiques mercantiles de l'actuelle Europe néolibérale et capitaliste.

Nous pouvons le faire! Nous le pouvons, et il en va même de notre devoir!

Barcelone, le 27 février 2010